

Service de mentorat et de codéveloppement pour les entrepreneurs de Mékinac et des Chenaux

Trois-Rivières, le 3 mai 2018 - La Zone entrepreneuriale ainsi que La SADC de la Vallée de la Batiscan et la MRC de Mékinac ont signé une entente qui permettra d'offrir le mentorat et le codéveloppement aux entrepreneurs de ces deux MRC.

Mme **Danie Dauphinais**, responsable des services de mentorat et de codéveloppement à la Zone entrepreneuriale, travaillera avec Mme **Nadia Moreau**, directrice du service de développement économique de la MRC de Mékinac et M. **Gilles Mercure**, directeur général de la SADC de la Vallée de la Batiscan afin de bâtir une équipe de mentors aguerris et rendre disponible des animateurs expérimentés en codéveloppement. Cette entente bonifiera l'offre de service déjà existante aux entrepreneurs de ces régions.

Selon M. Gilles Mercure, directeur général de la SADC de la Vallée de la Batiscan : « *La mise en place d'une cellule de mentorat et de codéveloppement dans la MRC des Chenaux et la MRC Mékinac est une excellente nouvelle qui viendra soutenir les besoins croissants de soutien des entrepreneurs.* »

Mme Nadia Moreau, directrice du service ajoute : « *Considérant l'effervescence entrepreneuriale dans Mékinac et l'arrivée de plusieurs jeunes promoteurs sur le territoire il devenait incontournable d'offrir un service de mentorat chez nous et en ce sens la collaboration avec la zone entrepreneuriale va nous permettre d'appuyer nos jeunes entrepreneurs et de mettre en place un service de mentorat vivant et dynamique.* »

Le mentorat pour entrepreneur du Réseau M :

Offert via la Zone entrepreneuriale ce service offre à tous les entrepreneurs de l'accompagnement de haut calibre dispensé par des gens d'affaires d'expérience. Il augmente les chances de succès et accélère le développement tout en augmentant le taux de survie, et ce, de la création de l'entreprise jusqu'à la transmission à un repreneur.

Le codéveloppement :

Le codéveloppement a une approche de formation qui mise sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte de l'objectif fondamental : améliorer sa pratique professionnelle, apprendre à être plus efficace dans sa pratique, s'obliger à prendre systématiquement un temps de réflexion, avoir un groupe d'appartenance professionnelle où règnent confiance et solidarité ne sont que quelques exemples des objectifs du codéveloppement.

Rappelons que dans les trois dernières années, la Zone entrepreneuriale a développé une expertise spécifique, reconnue dans le milieu entrepreneurial. Ces services sont offerts aux entrepreneurs de Trois-Rivières depuis 3 ans.

Pour information : Danie Dauphinais, agente de liaison 819-691-0876, poste 5103 ou danie.dauphinais@cegeptr.qc.ca

Source : Service des communications
Tél. : 819 376-1721, poste 2701